

FICHE DESCRIPTIVE SUR LES ZONES HUMIDES DE RAMSAR

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1994)
NOTA : Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.
Les fiches remplies sont à adresser à : T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIR0E, Slinbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

7FR003

1. Pays : France

2. Date : 3.10.95

3. Numéro de référence
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur : N. Lefranc

DIREN Lorraine 19 avenue Foch 57000 Metz
Tél. : 87.39.99.72 Fax : 87.39.99.50

5. Nom de la zone humide : Etang de la Petite Woèvre

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar : 5 avril 1991

7. Coordonnées géographiques : 49 ° 02' N 05 ° 48' E

8. Situation générale : (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)
Région Lorraine, à environ 30 km au Sud-Ouest de Metz (Moselle)

9. Superficie : (hectares) 5 800 ha

10. Type de zone humide : (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)

Tp S Y 1,2

11. Altitude : (moyenne et / ou maximale et minimale) 230 à 250 m

12. Description : (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)
Dépression argileuse présentant une grande densité d'étangs créés dès le Moyen-Age. L'étang de Lachaussée (325 ha) et ses satellites constituent un site exceptionnel pour l'avifaune.

13. Traits physiques : (par ex. géologie, géomorphologie, origine - naturelle ou artificielle, hydrologie, type de sol, qualité de l'eau, profondeur de l'eau, permanence de l'eau : fluctuations du niveau d'eau, amplitude des marées, bassins versants, régions d'aval, climat)

Dépression argileuse. Relief très alpin.
Substrat de marnes et d'argiles.
Sols hydromorphes et acides.
Climat de type continental.
Le site correspond au bassin versant de l'étang de Lachaussée (5 800 ha).

14. Caractéristiques écologiques : (principaux types d'habitats et de végétation)

Roselières hautes (phragmitaies, typhaies) Buissons, lisières forestières
Roselières basses (glyceraies, caricaies) et bosquets
Vasières et prairies humides Zones de cultures et pâtures
Eau libre.

15. Régime foncier et propriété :

(a) du site

Propriétés privées ou publiques. Le domaine du Vieux Moulin (480 ha dont 360 en eau et roselière) appartient à l'Association des Paralysés de France. 30 ha de forêts en bordure de l'étang de Lachaussée appartiennent au Conservatoire des Sites Lorrains.

(b) des zones environnantes idem.*

16. Mesures de conservation en vigueur : (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites, pratiques de gestion, existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Convention de gestion écologique sur le domaine du Vieux Moulin entre le propriétaire et le Conservatoire des Sites Lorrains. Ce dernier est locataire de la chasse.

Le site en entier (5 800 ha) est inscrit à l'Inventaire des Sites pittoresques en date du 18 janvier 1982.

Les étangs sont inscrits à l'inventaire des ZNIEFF.

L'ensemble du site est compris dans la partie Ouest du Parc Naturel Régional de Lorraine.

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées : (par ex. plan de gestion en préparation, proposition officielle de création d'une aire protégée)

Projet de création d'une Réserve Naturelle dans le secteur le plus sensible.

Un programme Life a débuté en 1995 sur l'ensemble de la Petite Woëvre. Il devrait s'accompagner d'une certaine renaturation des sites sur la zone Ramsar.

18. Modes actuels d'occupation des sols, principales activités humaines

(a) sur le site

Dans la partie "centrale" : pisciculture (environ 40 T de poissons par an). Cette activité occupe à peu près 20 personnes sur le Domaine du Vieux Moulin qui gère également un élevage de volailles. Dans les environs agriculture : polyculture / élevage et cultures céréalières en zone agricole drainée. Chasse et pêche de loisirs sur les étangs satellites du Domaine du Vieux Moulin et dans les forêts environnantes.

(b) aux alentours/dans le bassin versant

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement : (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site

La menace essentielle pour a) et b) est la mise en cultures des prairies processus déjà largement entamé. Le drainage entraîne la disparition des prairies humides et des espèces inféodées à cet habitat. Le lessivage des engrais et des pesticides est favorisé ce qui, c'est classique, génère une dégradation de la qualité des eaux.

(b) aux alentours/dans le bassin versant

Sur le site comme aux alentours, il est prévu de développer une forme de tourisme plutôt extensif. Si cette activité est bien canalisée, elle peut devenir un atout et contribuer à la préservation de l'ensemble.

20. Valeurs hydrologiques et physiques : (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière, etc.)

La valeur hydrologique et biophysique de ce site est surtout le potentiel de l'écosystème étang mis en évidence par la pisciculture. D'un point de vue écologique, c'est le refuge pour l'avifaune nicheuse, hivernante et de passage.

21. Valeurs sociales et culturelles : (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

Fonction sociale récréative (pêche, "route du poisson", chasse, tourisme vert).

Le maintien de la pisciculture traditionnelle et extensive est primordial.

Paysage exceptionnel, valeur esthétique et historique (étangs créés par les moines au Moyen-Age).

Intérêt pédagogique et scientifique : observation et études de la nature.

22. Faune remarquable : (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique, fournir les données numériques si elles existent)

Circus aeruginosus * (busard des roseaux)

Botaurus stellaris * (butor étoilé)

Ardea purpurea * (héron pourpré)

Porzana porzana * (marouette ponctuée)

Cygnus columbianus * (cygne de Bewick)

Grus grus * (grue cendrée)

Milvus milvus * (milan royal)

Falco columbarius * (faucon émerillon)

Sylvia communis (fauvette grisette)

Circus cyaneus * (busard St Martin)

Ixobrychus minutus * (blongios nain)

Porzana parva * (marouette poussin)

Porzana pusilla * (marouette de Baillon)

Pluvialis apricaria * (pluvier doré)

Milvus migrans * (milan noir)

Accipiter gentilis * (autour des palombes)

Upupa epops (huppe fasciée)

Chlidonias niger * (guifette noire)

* espèce nécessitant une protection spéciale dans la directive CEE 79 / 409.

CHIROPTERES : 7 espèces présentes dont *Myotis brandti*, le Vespertilion de Brandt, espèce très rare en France.

23. Flore remarquable : (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

La majorité des espèces végétales sont banales ; cependant certaines plantes rares sur la plan régional, voire sur le plan national, ont été inventoriées.

Ranunculus lingua (grande douve)

Carex serotina (laïche tardive)

Cyperus fuscus (souchet brun)

Senecio paludosus (sénéçon des marais)

Leersia oryzoïdes (faux-riz)

24. Recherche et équipements scientifiques : (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

Mirador d'observation des oiseaux dans le domaine du Vieux Moulin.

Suivi des effectifs des populations d'oiseaux par le Conservatoire des Sites Lorrains et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

25. Education et information : (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

Pour le moment cette activité reste relativement modeste, mais devrait se développer grâce au programme Life Ramsar (signalétique et information).

26. Récréation et tourisme : (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme, indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

Pour le moment les activités touristiques orientées vers la nature restent modestes mais se développent sensiblement (restauration de type "gastronomique" et hébergement possible au Domaine du Vieux Moulin). Forte volonté des élus locaux de développer des activités basées sur la qualité et la préservation de l'environnement.

27. Organisme de gestion : (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Communes propriétaires (surtout Association des Paralysés de France à 55 Lachaussée)
Exploitants. Conservatoire des Sites Lorrains. Commune de 55 Lachaussée.
Il n'y a pas "d'autorité de gestion" au sens strict de la zone humide.

28. Juridiction : (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, etc)

Conseil Régional de Lorraine ; Conseil Général de la Meuse.
Services de l'Etat : DIREN (19 av. Foch à Metz) DDAF (Ministère de l'Agriculture) à Bar-le-Duc, etc.

29. Références bibliographiques : (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

- CEMAGREF 1986 - Développement des productions aquacoles en Petite Woëvre, étude du milieu - 138 p.
- COSTA P. 1981 - Hydroécologie et utilisation des grands étangs de la Woëvre - Université de Nancy II.
- CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS 1988 - Etude écologique des étangs de Lachaussée, Domaine du Vieux Moulin, étang Chaudotte et annexes, rapport de synthèse faune-flore - 54 p.
- BEGUIN D., RABAU F., DUVAL T. 1982 - Etude des zones humides de la commune de Lachaussée - ECOLOR / DRAE Lorraine.
- GUEVEL S. 1989 - Impacts du développement piscicole sur les étangs de Lachaussée, Mesures compensatoires et Propositions d'aménagement - CSL / Université Paris 7 / DRAE Lorraine.

30. Raisons de l'inscription : (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

1a : exemple représentatif des zones de plaines humides continentales d'Europe
2a etc: 89 esp. d'oiseaux nicheurs ; habitat important pour les oiseaux migrateurs et hivernants.
3b : abrite un nombre significatif d'espèces figurant à la Directive 79/409.

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25 000 ou de 1:50 000)